A.A.C.C.E.S
Qualité Qualibio

Nous et vous : Une relation humaine et une réussite partagée !



Modalités

Nos formations bénéficient d'un taux de satisfaction très satisfaisant : 100% (Evaluation par les participants : retour 2024-2025 : 100% des personnes très satisfaites ou satisfaites pour les moyens pédagogiques et 100% des personnes très satisfaites ou satisfaites des relations intervenants/stagiaires)

-Les programmes et durées des formations sont personnalisés : de 1 à 3 jours (par journée de 7 heures ou par demi-journée de 3,5 heures) par thème selon le public et les objectifs visés.

-Accessibilité : l'ensemble de nos formations sont réalisés dans des lieux choisis et pour l'accueil de public en situation de handicap et permet la libre circulation dans les zones d'accessibilité clés : Entrée, Accueil, Zone de circulation, Salles de formation, Ascenseur, Sanitaires.

-Les prérequis : néant au-delà des connaissances déjà acquises professionnellement en établissement de santé sanitaire, médico-social, social). Si pour certaines formations, des prérequis étaient exigés, cela serait mentionné clairement dans la rubrique « public » du programme.

-Déroulement habituel des formations : chaque participant reçoit un programme avec un questionnaire préparatoire à compléter et à nous retourner afin d'ajuster éventuellement la formation au regard du niveau des participants, leurs attentes et leurs besoins. La formation est basée sur : Etape 1 : Recueil de pratiques et définition des objectifs (tour de table de présentation).

-Etape 2 : Formation présentielle ou distancielle avec des contenus règlementaires et pratiques en privilégiant les échanges, le partage des bonnes pratiques. Etape 3 : Analyse partagée des pratiques, Analyse collective des participants (Exercices pratiques : par sous-groupe). Etape 4 : Actions d'amélioration et suivi : bilan QCM avant après, Questionnaire de satisfaction. Etape 5 : Mise à disposition de la base documentaire. Etape 6 : Proposition de suivi et échanges à distance sur le déploiement de la formation en interne.

.

-Prix et modalités de paiement :-Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

-Prise en charge : Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

-Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation : L'annulation d'une séance de formation est possible par AACCES QUALITE ou par les inscrits , à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse administration@aacces-qualibio.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.

-La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

-En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

-Programmes des formations : S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

-Propriété intellectuelle et droit d'auteur : Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

-Informatique et libertés : Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AACCES QUALITE QUALIBIO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

-Loi applicable et attribution de compétence : Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AACCES QUALITE QUALIBIO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Rennes.

-RGPD - Règlement Européen (EU) 2016/679 sur le traitement des données personnelles.

-AACCES QUALITE QUALIBIO confirme son engagement à se conformer aux lois et règlement encadrant ses activités de promotion.